

Fiche signalétique sur la sécurité (SDS)

NANOSKIN WATERLESS Waterless Wash



1. PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

1.1 Identificateurs du produit

Nom du produit : NANOSKIN WATERLESS Waterless Wash
 Identificateur du produit : NA-WAT
 Famille du produit : mélange aqueux

1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Entretien et soin du vinyle et des pneus d'automobile

1.3 Renseignements du fournisseur concernant la fiche signalétique sur la sécurité

Compagnie : NANOSKIN Car Care Products
 Total Import Solutions, Inc.
 14700 Radburn Ave.
 Santa Fe Springs, CA 90670 USA
 No. de téléphone : [562-691-6818](tel:562-691-6818)
 No. de télécopieur : [562-483-8333](tel:562-483-8333)

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence : POUR TOUTE L'AMÉRIQUE DU NORD 1-800-633-8253
 INTERNATIONAL 1-801-629-0667

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

H317 Peut causer une réaction d'allergie cutanée
 H411 Toxique aux organismes aquatiques avec des effets à long terme.

Prévention :

P264 - Bien se laver les mains après la manutention.
 P284 - Porter un équipement de protection respiratoire.
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
 P391 Ramasser le déversement.
 P501 Éliminer tout le contenu/ contenant dans une usine approuvée de traitement des déchets.

2.2 Éléments d'étiquetage selon le SGH, incluant les déclarations préventives

Pictogramme



3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant	Numéro de CAS	Avertissements	Concentration
Polydiméthyl Siloxane	63148-62-9		1-5%
Eau	7732-18-5		85-95%
D-limonène	5989-27-5		1-5%

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

Suite à une inhalation :

Amener la victime à l'air frais. Donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si la respiration est interrompue. Obtenir rapidement des soins médicaux. Ne pas donner des liquides si la victime est inconsciente. Si la victime est consciente, rincer la bouche avec de l'eau et contacter le numéro d'urgence indiqué à la section 1.4.

Éviter tout contact cutané :

Laver immédiatement la peau avec du savon et de l'eau. Peut causer une irritation. Obtenir de l'aide médicale s'il y a présence d'irritation ou de réaction allergique.

Suite à un contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Obtenir rapidement une attention médicale si une rougeur ou une irritation se présente. Éviter toute agitation. Enlever si possible les verres de contact.

Suite à une ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau, contacter un centre antipoison ou le numéro d'urgence inscrit à la section 1.4. Ne jamais donner quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

Conseil au médecin / Traitement :

Aucun connu.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE UN INCENDIE

DANGER D'INCENDIE

Non-inflammable.

INSTRUCTIONS AUX POMPIERS

Refroidir les réservoirs/ barils avec un jet d'eau/ déplacer les dans un endroit sécuritaire. Risque d'explosion physique : éteindre/ refroidir à partir d'un endroit protégé. Ne pas déplacer la charge s'il est exposé à la chaleur. Après avoir été refroidi : il y a un risque persistant d'explosion physique.

PROTECTION DURANT LA LUTTE CONTRE UN INCENDIE

Exposition à la chaleur/ feu : appareil d'air/ d'oxygène comprimé

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Modification 01/10/2016

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION Gants. Lunettes de protection. Vêtements de protection. Déversements importants dans des espaces fermés : appareil d'air comprimé.**PROCÉDURES D'URGENCE** Rester en amont du vent. Identifier la zone dangereuse. Considérer la possibilité d'une évacuation. Sceller les zones plus basses. Fermer les portes et fenêtres des installations adjacentes. Arrêter les moteurs et ne pas fumer. Aucune flamme nue ou étincelles. Appareils à l'épreuve des étincelles et des explosions et de l'équipement d'éclairage. Garder les contenants fermés. Laver les vêtements contaminés.**POUR LES INTERVENANTS EN CAS D'URGENCE****ÉQUIPEMENT DE PROTECTION** Fournir une protection appropriée à l'équipe de nettoyage.**PROCÉDURES D'URGENCE** Ventiler la zone.**VOIR LA SECTION 8 POUR LES MESURES DE CONTROLE D'EXPOSITION ET L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE****7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE****MANUTENTION**

Respecter les consignes légales. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Nettoyer les vêtements contaminés. Manipuler les contenants vides et souillés comme ceux qui sont remplis. Nettoyer et assécher à fond les installations avant leur utilisation. Ne pas vider les rejets dans les tuyaux de drainage. Ne pas utiliser de l'air comprimé pour faire le pompage. Utiliser des appareils et un éclairage antidéflagrants et pare-étincelles. Faire attention aux charges électrostatiques. Garder éloigné des flammes nues et de chaleur. Garder éloigné des sources d'allumage/ étincelles. Éviter tout contact prolongé et répété avec la peau. Garder les contenants bien fermés. Mesurer les niveaux de concentration dans l'air régulièrement. Travailler avec le système local de ventilation/aspiration.

ENTREPOSAGE

Entreposer prudemment. Ne pas entreposer à des températures au-dessus de 27deg. C (80 deg. F) Bouteilles/ contenants peuvent gonfler et/ou accumuler des vapeurs. Entreposer dans un endroit avec une ventilation adéquate.

HYGIÈNE

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains et autres endroits exposés avec un savon doux et de l'eau avant et après avoir mangé, bu ou fumé et en quittant le travail.

8. CONTROLE D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**Commentaires sur les directives d'exposition** Limites d'exposition :

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	VALEUR	PARAMÈTRES DE CONTROLE BASE
D-Limonène	5989-27-5	TWA	20 ppm USA. ACGIH, Valeurs de limites d'exposition (TLV)
CONTROLES TECHNIQUES	Des postes de lavage d'urgence pour les yeux et des douches de sécurité devraient être disponibles dans les environs immédiats de toute exposition potentielle.		
Matériaux de protection vestimentaire :	Utiliser du caoutchouc butylique d'au moins 3 mm d'épaisseur. Éviter une protection avec du nitrile et du pvc.		
Protection des mains	Veuillez utiliser des gants avec les matériaux recommandés ci-dessus.		
Protection oculaire	Lunettes de protection.		
Protection cutanée et corporelle	Protection de la tête/ cou. Vêtements de protection.		
Protection respiratoire	Porter un masque à gaz avec filtre de type A si la conc. dans l'air est > à la limite d'exposition.		
Autre information	Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.		

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Apparence	Blanc cassé à vert
Granulométrie	Sans objet
Odeur	Citron
Seuil d'odeur	Données non disponibles
Formule moléculaire	Mélange
Poids moléculaire	Mélange
Point d'ébullition	100 deg. C
Température de décomposition	Données non disponibles
Point de fusion	Données non disponibles
Point de congélation	Données non disponibles
Densité relative	Données non disponibles
Densité apparente	Données non disponibles
Solubilité dans d'eau	Données non disponibles
Solubilité dans d'autres liquides	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Éviter les températures extrêmes.
Produits dangereux de décomposition	Oxydes de carbone, oxydes de silicium, monoxyde de carbone
Possibilité de réactions dangereuses	Ne pas mettre en contact avec des oxydants.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

D-limonène DL50 Orale - Rat - 4 400 mg/kg Remarques : Comportemental : Changement de l'activité motrice (test spécifique). Troubles respiratoires, de la peau et annexes cutanées : Autre : Cheveux

Irritation/ Corrosion cutanée	Peut être irritant pour la peau.
Irritation/ Corrosion oculaire	Peut irriter/ endommager les yeux.
Effets d'une exposition (aiguë) à court terme	Aucune information disponible.
Inhalation	Aucune information disponible.
Ingestion	Aucune information disponible.

IARC : 3 - Groupe 3 : Non classifié quant à sa carcinogénétique chez l'homme (D-Limonène)

NTP: Aucun composant de ce produit n'a été identifié avec une présence égale ou supérieure à 0,1 % qui est reconnu être ou est anticipé être un agent cancérogène par le NTP. OSHA : Aucun composant de ce produit n'a été identifié avec une présence égale ou supérieure à 0,1 % qui est reconnu être ou est anticipé être un agent cancérogène par l'OSHA.

12. TOXICITÉ ÉCOLOGIQUE**TOXICITÉ**

Polydiméthylsiloxane	Non toxique au taux de solubilité. Accumulation à la surface de l'alimentation en eau est une préoccupation environnementale, avec un débordement au niveau de la flore naturelle et du transfert chimique de l'oxygène.
D-limonène	Toxicité chez le poisson avec test en renouvellement continu CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 0,72 mg/l - 96 h (Directive 203, Test de l'OCDE)

Modification 01/10/2016

Toxicité chez daphnia et autres invertébrés aquatiques avec test en immobilisation CE50 - *Daphnia magna* (Puce d'eau) - 0,36 mg/l - 48 h (Directive 202, Test de l'OCDE) Toxicité chez les bactéries CE50 - Traitement des boues - 3,94 mg/l (Directive 209, Test de l'OCDE).

13. CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION

Produit

Bruler dans un incinérateur chimique équipé d'une tuyère de postcombustion et d'un épurateur en étant très prudent car ce matériel est hautement inflammable. Offrir les surplus et les résidus non-recyclables à une compagnie reconnue dans l'élimination des déchets. Contacter un service professionnel reconnu d'élimination des déchets pour disposer de ce matériel.

EMBALLAGE CONTAMINÉ Éliminer en tant que produit non utilisé.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information d'expédition

NON CLASSIFIÉ PAR L'ONU

Information spéciale pour l'expédition

Sans objet.

HMIS:

SANTÉ 1

INFLAMMABILITÉ 0

RÉACTIVITÉ 0

15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

États-Unis

Composants sur la liste de SARA 302 Ce produit ne contient aucun agent chimique sujet à une obligation de déclaration selon la Section 302 au Titre III de SARA.

Liste des composants du 'Massachusetts Right To Know'

Aucun connu

Liste des composants du 'Pennsylvania Right To Know List' :

α-Méthyl-ω-méthoxypolydiméthylsiloxane No. de CAS 63148-62-9

D-Limonène No. de CAS 5989-27-5 Date de révision 17-07-2009

Liste des composants du 'New Jersey Right To Know List' :

α-Méthyl-ω-méthoxypolydiméthylsiloxane No. de CAS 63148-62-9

D-Limonène No. de CAS 5989-27-5 Date de révision 17-07-2009

Pas sur la liste de la Proposition 65 de la Californie.

16. AUTRE INFORMATION

Fiche signalétique préparée par **Total Import Solutions, Inc. dba NANOSKIN Car Care Products**

Exonération de responsabilité

Ces informations sur la santé et la sécurité sont correctes au meilleur de notre connaissance et croyance en date de cette publication, cependant nous ne pouvons pas accepter la responsabilité d'une perte, d'une blessure ou d'un dommage encouru suite à son utilisation. Nous veillerons dans la mesure du possible à faire les révisions requises des informations contenues dans cette documentation. Le cas échéant, des copies révisées de cette documentation

seront distribuées à nos acheteurs directs qui ont reçus cette substance. Il est reconnu qu'il est de la responsabilité de tout fournisseur intermédiaire d'assurer que ces dites révisions soient transmises à leurs utilisateurs. Les informations fournies dans la feuille signalétique sont conçues pour donner des directives pour la manutention sécuritaire, l'entreposage et l'utilisation du produit. Ceci n'est pas considéré comme une spécification ni une garantie de propriétés spécifiques. Tout produit chimique doit être manipulé par un personnel compétent et dans un environnement contrôlé. Si des informations additionnelles sont requises, elles peuvent être obtenues par l'entremise du bureau des ventes à l'adresse indiquée en haut de ce feuillett.